

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFROMIXGLOBAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY QUARTIER  
ANGRE STAR 7 B EN FACE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA  
PAROISSE SAINT AMBROISSE DU JUBILE, Lot 292, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFROMIXGLOBAL »

Objet : ACHAT DE PRODUCTION AGRICOLE;  
TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUIT  
AGRICOLE;

COMMERCIALISATION D'ENGRAIS; IMPORT  
EXPORT; PRESTATION DE SERVICES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY QUARTIER ANGRE STAR 7 B EN FACE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA PAROISSE SAINT AMBROISSE DU JUBILE, Lot 292, Ilot 7

Dirigeant(s) M SENE KHALY SAEROVITCH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05794 du 09/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39331/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

